



JOURNAL NOVEMBRE/DECEMBRE

ÎLE-DE-France

[infosrda@ruedelavenir.com](mailto:infosrda@ruedelavenir.com)

<http://www.ruedelavenir.com/>

En vous souhaitant de bonnes et  
heureuses fêtes de fin d'année !

## LA VILLE DURABLE

La ville durable est désormais sur l'agenda politique national et international et l'ouvrage réalisé par **Thomas Bouvier** sous la direction de **Denis Stokink** « **Construire des villes européennes durables** » dans la collection des cahiers de la solidarité est une excellente introduction générale au concept de développement durable et un panorama éclairé des pratiques de développement urbain durable. Après une remise en **perspective historique**, la **notion de développement durable est précisée puis analysée au regard de ses rapports avec le développement économique**. L'interrogation sur « **ce qui fait la ou les villes européennes** » en analysant, d'une part, les différentes périodes de création des villes en Europe et, d'autre part, l'importance accordée à la rénovation urbaine et à la préservation du patrimoine, précède le constat d'une diversité des compétences communales et d'une diversification des acteurs de la ville. L'étude des différentes visions de l'aménagement du territoire européen et de la production de la ville en termes d'aménagement mais également de développement économique et social permettent aux auteurs de considérer que la ville est un espace de choix pour appliquer le développement durable à condition selon l'économiste et sociologue Lydie Laigle, que les auteurs citent, de considérer que le caractère durable d'une ville « *dépend moins de ses éléments constitutifs que de la capacité à traiter, transformer et valoriser son héritage pour penser « autrement » son développement* » et qu'il est en quelque sorte un construit. **L'énoncé des différents enjeux de gouvernance et de politique publique** c'est-à-dire du « comment ? » est alors complété par les questions de savoir « qui fait la ville durable et pour qui ? » et si le développement durable urbain risque de se faire au détriment du développement durable... Les deux autres chapitres du Tome 1 sont consacrés au **rôle de l'Union européenne en matière de développement durable** et à **l'approche méthodologique des cas pratiques**. Le Tome 2 est composé d'un **ensemble fiches classées par thème** avec par exemple celui de la ville autosuffisante, de la ville réaménagée, de la mobilité urbaine durable (avec des exemples français La Rochelle, Lille, Saint Jean de la Ruelle et bien sûr Buc...), des temps urbains maîtrisés (Poitiers, Rennes...) etc.... Un ouvrage à lire qui donne l'envie durable de faire !

<http://www.pourlasolidarite.be/Construire-des-villes-europeennes,10568?lang=fr&retour=y>

## VILLE DURABLE : les entretiens du CERTU

Organisés en partenariat avec le CNFPT les premiers entretiens du CERTU auront lieu à LYON les 2 et 3 février 2010 sur le thème « La ville durable, stratégies, méthodes et savoir faire. Pour quels besoins ? Pour répondre à quelles attentes ? »

<http://www.certu.info/env/doc/entretienscertu.pdf>

## QUARTIERS DURABLES ET HABITAT GROUPE : MEME COMBAT !

Avec le projet de réduire la distance entre les bons principes du développement durable et la réalité de l'urbanisation l'**association Eco Habitat Groupé** souhaite travailler à la convergence des objectifs des habitants qui veulent un habitat groupé écologique, des collectivités territoriales qui expriment avec les projets d'éco-quartiers et de renouvellement urbain un nouveau type d'urbanisation et des professionnels qui souhaitent participer à l'élaboration d'un urbanisme démocratique et qui considèrent la participation des habitants comme un constituant fondamental de ces nouvelles pratiques. Une rencontre intéressante et chaleureuse à laquelle Rue de l'Avenir a participé s'est tenue le 15 novembre à MONTREUIL en Seine Saint Denis. Elle était consacrée au thème « De l'habitat groupé à l'éco-quartier ».

Contact Île-de-France [pouillard.p@wanadoo.fr](mailto:pouillard.p@wanadoo.fr)

SITE : [http://www.ecohabitatgroupe.fr/index.php?categorie\\_id=109](http://www.ecohabitatgroupe.fr/index.php?categorie_id=109)

## LA VILLE LENTE



Dans un monde en constante accélération, quelques municipalités européennes ont créé un réseau, Slow Cities, visant à ralentir le rythme de la vie. Ce réseau réunit des villes et municipalités désireuses d'améliorer la qualité de vie de leurs citoyens, notamment en matière de nourriture et d'environnement. Né en Italie, Cittaslow ("Villes lentes" en italien), est issu d'un autre mouvement: Slow Food, en opposition au Fast Food nord-américain, synonyme de mal bouffe. L'objectif de cette organisation internationale est de protéger la gastronomie et le plaisir de la table.

La philosophie des "Villes lentes" repose sur certains principes. En n'utilisant que des produits régionaux de qualité, on apporte ainsi son soutien aux agriculteurs qui travaillent dans le respect de l'environnement et qui refusent de faire appel à de la main d'œuvre bon marché. C'est l'une des idées qui ont conduit, il y a maintenant 20 ans, à la création du mouvement Cittaslow en Italie. Un mouvement qui a gagné 70 villes italiennes de moins de 60 000 habitants et une vingtaine d'autres dans le monde, jusqu'en Nouvelle-Zélande.

La charte du mouvement Slow Cities (nom anglo-saxon des Cittaslow) dénonce l'homogénéisation des modes de vie et rend le culte moderne de la vitesse responsable de notre assujettissement physique et moral. Le but des quatre premières villes italiennes (Onviato, Braga, Grève in Chianti, Positano) engagées dans ce mouvement de résistance à la globalisation est de maintenir leur identité pour inventer un autre futur. Le mouvement s'est ensuite étoffé et internationalisé jusqu'à devenir ce réseau international de Slow Cities coordonné, depuis 1999, par Paolo Saturnini, le maire de Grève. Il compte aujourd'hui plus d'une centaine de villes dans le monde.

Source : <http://carfree.free.fr/index.php/2008/03/04/cittaslow-les-villes-lentes-contre-la-frenesie-automobile/>

## APAISEMENT DE LA CIRCULATION



### SION Journée de Rue de l'Avenir Suisse

La 26<sup>ème</sup> journée Rue de l'Avenir Suisse à laquelle participait plus de 70 personnes s'est tenue le 25 septembre 2009 dans le Valais à SION sur le thème : « Mobilités douces : le grand potentiel des villes petites et moyennes ». Après la visite le 24 septembre des villes de Viège pour la requalification exemplaire d'un axe de transit et de Sierre pour son réaménagement du centre-ville, Rue de l'Avenir France a participé le lendemain à la découverte à Sion de plusieurs Zones de rencontre et à une discussion avec les représentants des commerçants qui hostiles au début de l'initiative ont évolué pour être demandeurs d'une extension du périmètre prévu à l'origine. L'après-midi a permis de découvrir, d'une part, les exemples récents intéressants de la modulation de la circulation réalisés dans le Valais et, d'autre part, une approche de la place de la marche et du vélo dans les villes petites et moyennes de Suisse « Sans piétons, qui se déplacent ou qui « séjournent » dans l'espace public, la ville perd son âme et son urbanité » a conclu Dominique Von der Mülh de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Enfin deux autres exposés l'un consacré par Eva Marti Diener au thème « mobilité, activité physique et santé » et l'autre par Philippe Schwéry aux plans vélos de SION et SIERRE ont permis d'avoir une bonne vue d'ensemble des réalisations et de la problématique des mobilités dans le Valais. Cette rencontre donnera lieu au Journal N°4/2009 de RA Suisse mais des interventions et documents sont disponibles sur : <http://rue-avenir.ch/journees/archives/journee-2009.html>

### Les zones de rencontre en Suisse et en Belgique

Réglementation et exemples de réalisations *Ouvrage (84 pages) édité par le Certu dans la collection «Rapports d'études»* La zone de rencontre, ouverte à tous les modes de transport, permet aux piétons de se déplacer sur l'ensemble de la voirie tout en bénéficiant de la priorité sur tous les véhicules. Les réflexions préalables à la définition de ce chaînon manquant entre la zone 30 et l'aire piétonne se sont largement appuyées sur les expériences étrangères, en particulier de la Suisse et de la Belgique, qui ont respectivement adopté la zone de rencontre en 2002 et 2004. Les similitudes de la définition réglementaire de la zone de rencontre dans nos trois pays - priorité donnée aux piétons, limitation des véhicules à 20 km/h, stationnement autorisé uniquement sur les emplacements prévus à cet effet – permettent dorénavant de bénéficier du recul de la Suisse et de la Belgique en matière d'instauration et d'aménagement de zones de rencontres. Ce rapport d'étude synthétise la réglementation. Il présente quelques exemples de réalisations dans ces deux pays qui illustrent comment peut s'organiser la mixité entre tous les usagers – piétons, cyclistes, usagers motorisés, transports en commun, etc. Source : Transflash N°348

[http://www.certu.fr/catalogue/p2404/ZONES\\_DE\\_RENCONTRE\\_EN\\_SUISSE\\_ET\\_EN\\_BELGIQUE\\_\(LE\\_S\)/product\\_info.html](http://www.certu.fr/catalogue/p2404/ZONES_DE_RENCONTRE_EN_SUISSE_ET_EN_BELGIQUE_(LE_S)/product_info.html)

**Le 18<sup>ème</sup> congrès des villes et territoires cyclables** qui s'est tenu à La Rochelle début octobre est désormais en ligne avec les présentations des porteurs de projets du Carrefour des possibles, des intervenants des table-ronde et des ateliers, des synthèses et des exemples de bonnes pratiques, et la motion adoptée par l'assemblée générale des adhérents « Du code de la route au code de la rue : accélérons la démarche » ! Un travail de communication à l'unisson de la réussite de cet événement [http://congres2009.villes-cyclables.org/default.asp?mode=journee\\_8\\_octobre](http://congres2009.villes-cyclables.org/default.asp?mode=journee_8_octobre)

### **Merci Isabelle !**

Cliopéa, l'Association des doctorants d'Histoire de l'université Paris1 Panthéon-Sorbonne, organise en partenariat avec Vélib'/Mairie de Paris et avec le soutien du magazine L'Histoire le **Lundi 21 décembre 2009 à 18h Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris** une conférence d'Ingrid Babilotte, Doctorante en Histoire contemporaine à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Lauréate du Prix Jean Bouvier 2002 d'Histoire économique. **Le siècle de la bicyclette. De l'émancipation des femmes à Vélib' : usages sociaux et enjeux économiques du vélo, des origines au début du XXIème siècle.**  
Source Isabelle Lesens <http://isabelleetlevelo.20minutes-blogs.fr/>

### **PARIS : Un lieu dédié au vélo et aux mobilités durables**

A la suite d'une proposition de Madame Annick LEPETIT le conseil municipal de Paris a décidé de poursuivre en concertation avec les associations les réflexions sur la création d'un lieu dédié au vélo pouvant s'intégrer dans une structure plus large de promotion et d'information et de conseil sur les mobilités durables. La Ville de Paris va étudier la possibilité d'affecter à ce projet un local de 250m2 situé Boulevard BOURDON dans le

### **A découvrir**

**L'association Mobile en Ville** créée en 1998 et qui a pour but de favoriser l'accessibilité des villes aux roulettes (rollers, fauteuils roulants, trottinettes, poussettes, etc...) Cartographies et actions de sensibilisation sont réalisées à cet effet. Mobile en Ville travaille notamment avec la mairie de Paris, la RATP et le conseil Régional d'Ile de France. Elle organise une dynamique de loisirs autour des déplacements à roulettes en proposant des visites touristiques, des rallyes, chasses aux trésors, etc... et sensibilise le grand public et les institutions aux problèmes d'accessibilité et de handicap à travers des actions inter-associatives, des colloques, salons, etc... <http://www.mobile-en-ville.asso.fr/>

### **PROGRAMME RUE DE L'AVENIR ILE DE FRANCE 2010**

Le programme de la Rue de l'Avenir Ile de France est en cours de finalisation et sera diffusé en début d'année 2010. Il est prévu une rencontre régionale en partenariat avec Le Club des villes et territoires cyclables, deux séminaires sur des réalisations ou démarches innovantes, différentes visites de sites en Ile de France et une édition Francilienne 2010-2011 du Concours « **La rue... On partage !** » Un dossier a été déposé pour le Concours auprès du Conseil Régional dans le cadre de l'appel à projets Participation citoyenne et démocratique en Ile de France. L'objet du Concours est de soutenir par un expert bénévole l'énonciation et la formulation d'un certain nombre de projets d'aménagement urbain favorisant une utilisation plus équilibrée ou une amélioration de l'espace public portés par des associations d'adultes ou de jeunes, des classes de collèges et de lycées, des projets d'école ou de conseils de quartier, pour permettre ensuite une reprise en compte du projet par l'autorité compétente communale ou intercommunale. Pour l'édition francilienne il est prévu avec la collaboration de VIVACITES Île de France, d'étendre la démarche aux initiatives pédagogiques et aux animations permettant de comprendre et de lire l'espace urbain. 16 projets seront soutenus et 5 d'entre eux seront primés en Juin 2011. Il est prévu d'ouvrir le concours en avril 2010 en fonction des réponses sur les demandes de soutien et de partenariat.

Publication de l'Association La Rue de l'Avenir.

Rédacteur [denis.moreau11@wanadoo.fr](mailto:denis.moreau11@wanadoo.fr)